



La Municipalité de MALESTROIT et l'Association "MALESTROIT Initiatives" s'unissent pour renouveler le Marché de Noël à MALESTROIT en 2020.

**Les festivités se dérouleront
les Samedi 5 décembre : 14 h - 20 h et
Dimanche 6 décembre : 10 h - 18 h**

**Vous souhaitez participer au Marché de Noël de Malestroit ?
Inscrivez-vous AVANT le 13 novembre 2020 à l'aide du bulletin ci-joint**

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception.

**Pour tout renseignement, contactez :
Mme Jean BROOK – Tél. 02 97 72 29 09 - jean@telsweb.net**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Tarif de l'emplacement (*abrité, avec table de 2,20 x 0,80 m et électricité fournies*) : **20 € / jour**

Aucun remboursement de l'inscription ne sera fait, sauf défection des organisateurs.

Avant leur installation, les participants devront se présenter Salle Jehan (*Place du Dr Queinnec*), **à MALESTROIT :**

- **le samedi 5 décembre : entre 10 h et 12 h**
- **le dimanche 6 décembre : entre 8 h et 10 h.**

Le déballage se fera uniquement dans l'espace dédié.

Les véhicules seront strictement interdits dans l'enceinte du Marché de Noël.

MALESTROIT – Marché de Noël 2020 – Place Docteur Queinnec Samedi 5 et Dimanche 6 décembre 2020

Attestation-Inscription à renvoyer avant le 13 novembre 2020,
avec une photocopie de votre pièce d'identité et votre règlement, à :
MALESTROIT Initiatives / Marché de Noël 2020
Mairie – 1 rue Edmond Besson – 56140 MALESTROIT.

Cette attestation sera jointe au registre qui sera remis au Maire de la Commune d'accueil.

Je, soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse :

.....

Tél. : e-Mail :

Titulaire de la carte d'identité n°

Délivrée le Par

Déclare sur l'honneur :

être un **PROFESSIONNEL**, un **COMMERÇANT** ou un **AUTO-ENTREPRENEUR**,

Inscrit au Registre du Commerce de (lieu) :

N° SIRET ou CFE ou INSEE :

Raison Sociale :

Type de marchandise déballée :

représenter une **ASSOCIATION**

Nom de l'Association :

N° d'enregistrement en Préfecture :

Nom du Président :

Mes fonctions au sein de cette Association :

Type de marchandise déballée :

être un **PARTICULIER** n'ayant pas participé à plus d'une autre manifestation de même nature en 2020 (art. R 321-9 du Code Pénal) et m'engager à ne vendre que des objets personnels et usagés (art. L 310-2 du Code du Commerce)

Type de marchandise déballée :

Je réserve UN emplacement (abrité, avec table et électricité fournies) pour :

Samedi 5 décembre 2020 (14 h - 20 h)

Dimanche 6 décembre 2020 (10 h – 18 h)

AVEC grille(s) (Nombre :)

SANS grille

et je règle la somme de (20 €/jour) €, par chèque n°
à l'ordre de "Syndicat d'Initiatives"

Fait à

Le

Signature :